La recherche sur la maltraitance envers les aînés au Québec :

résumés d'articles scientifiques

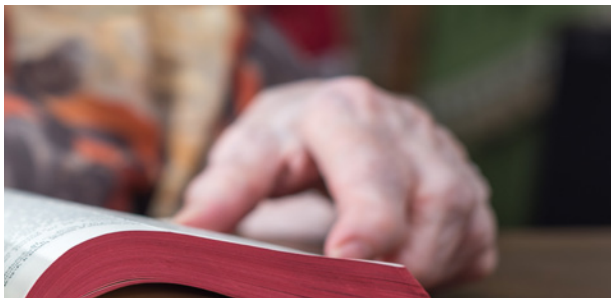

La présence des aînées en maison d'hébergement pour les femmes victimes de violence conjugale.

Référence

Montminy, L. et Drouin, C. (2005). La présence des aînées en maison d'hébergement pour les femmes victimes de violence conjugale. *Journal international de victimologie*, *3*(3), 225-241.

Type de texte

Format : Article scientifique
Contenu : Empirique

Thèmes abordés

Facteurs de vulnérabilité, notion de genre, conséquences, freins à la dénonciation, intervention, formation, violence conjugale et maison d'hébergement

But ou question de recherche

La présentation des résultats d'une étude visant à comprendre le rôle des maisons d'hébergement dans l'aide apportée aux femmes aînées vivant une situation de violence conjugale correspond au but de cet article. Cette étude se construit autour de quatre objectifs structurants : 1) évaluer le taux de fréquentation des maisons d'hébergement par les femmes aînées; 2) identifier les obstacles à la fréquentation des maisons d'hébergement par celles-ci; 3) décrire les formes de violence vécues par ces dernières et 4) présenter un profil de la femme aînée fréquentant ces ressources.

Problématique

Depuis deux décennies, la violence conjugale chez les couples de personnes aînées émerge dans le champ de la recherche comme une problématique sociale à considérer avec plus d'intérêt. Des difficultés de nature méthodologique compliquent la mesure de l'ampleur de la violence conjugale chez les couples de personnes aînées. Toutefois, une enquête menée au Québec révèle que l'ampleur de la violence physique chez les femmes âgées de 45 ans et plus se situe à 2,9 %. Ces résultats parcellaires montrent donc la nécessité de développer une meilleure compréhension de ce phénomène social en approfondissant les connaissances actuelles afin d'améliorer la qualité et la diversité des stratégies d'intervention auprès des femmes aînées vivant ces situations de violence conjugale.

Méthodologie

Afin de mesurer le taux de fréquentation des maisons d'hébergement par les femmes aînées en situation de violence conjugale, un questionnaire fut distribué aux intervenantes de ces ressources dans le but de dénombrer les demandes d'hébergement reçu en provenance de femmes âgées entre 55 et 65 ans. De plus, ce document comprenait une question ouverte à laquelle les intervenantes devaient répondre au regard de leur perception en ce qui a trait aux obstacles pouvant freiner les demandes d'hébergement, et du même coup, la fréquentation de ces ressources par ce groupe de femmes.

En complémentarité, les données sociodémographiques des femmes appartenant à ce groupe d'âge étaient compilées pour celles habitant présentement dans ces ressources, mais également pour les femmes ayant séjourné dans ces endroits au courant des deux années précédentes. Au total, 27 maisons d'hébergement provenant de 9 régions administratives différentes ont permis de compiler des données se rapportant au vécu de 94 femmes âgées de 55 à 65 ans vivant une situation de violence conjugale.

Résultats

Les résultats de l'étude établissent que 91,3 % des maisons d'hébergement de la Fédération de ressources d'hébergement pour femmes violentées et en difficulté du Québec accueillent des femmes âgées entre 55 et 65 ans durant l'année de collecte de données. En regard à la variable de l'âge, les femmes appartenant à ce groupe composent 7,4 % de la clientèle des femmes hébergées, tandis que les femmes de plus de 65 ans constituent 1,6 % de leur clientèle.

Pour ce qui est des obstacles associés à la fréquentation des maisons d'hébergement identifiés par les intervenantes de ces milieux, deux catégories de freins se dégagent des données. La première s'explique par les valeurs ou croyances personnelles de ces dames, des éléments individuels qui se trouvent également renforcés par l'éducation donnée dans le passé à cette génération de femmes. La deuxième catégorie se réfère à la méconnaissance de ces ressources, voire aux difficultés éprouvées en ce qui a trait à leur fonctionnement interne et à l'intégration dans une dynamique de groupe.

Les motifs ayant poussé ces femmes à se réfugier dans une ressource d'hébergement sont multiples et variés, il en va de même pour les types de violences présents dans leur vie maritale. Ainsi, les violences psychologiques (86,2 %), verbales (62,8 %), physiques (52,1 %), économiques (44,7 %) et sexuelles (26,6 %) sont centrales dans la dynamique de ces couples et justifient les démarches entreprises afin d'obtenir une place dans un milieu d'hébergement protégé.

Discussion

Les résultats démontrent que l'ensemble des maisons d'hébergement membres de la Fédération reçoit des femmes âgées de plus de 55 ans entre leurs murs. Les intervenantes interrogées perçoivent la culpabilité vécue par ces femmes lors du départ de leur résidence vers le milieu d'hébergement comme une conséquence de la socialisation de genre associée à la féminité traditionnelle. Cela les amène à minimiser les conséquences, se détacher des situations de violence ou en introjecter la responsabilité en se blâmant. Il ressort également que les rôles traditionnels, les valeurs judéo-chrétiennes, la loyauté à l'institution du mariage, l'éducation reçue et la culture du groupe d'appartenance constituent des freins tenaces à la dénonciation des situations de violence conjugale.

Conclusion

À la lumière de ces résultats, les maisons d'hébergement se positionnent comme des ressources susceptibles de venir efficacement en aide aux femmes aînées qui vivent de la violence conjugale. La mise en place de services ajustés aux besoins spécifiques de ce groupe de femmes a le potentiel d'accroître leur taux de fréquentation, et ce, pour le plus grand bénéfice de ces femmes.

Pistes pour la pratique ou la recherche

D'une part, les auteurs soulignent l'importance de sensibiliser et conscientiser la population à la problématique de la violence conjugale chez les couples aînés. D'un autre côté, des démarches sur le même enjeu se doivent d'être entreprises envers les professionnels mobilisés dans ces situations. Ainsi, offrir des formations aux intervenants en lien avec le dépistage de ces situations et les guider dans les interventions qui peuvent s'orchestrer par la suite est un premier pas dans cette direction.

Date de réalisation de la fiche :
29 février 2016

© Marie Beaulieu